



---

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

# Dossier consolidé

Dossier relatif aux comptes du service intérieur 7910

Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020

Date de dépôt : 10-11-2021

## Liste des documents

<b>Date</b>	<b>Description</b>	<b>Nom du document</b>	<b>Page</b>
10-11-2021	Déposé	7910/00	<u>3</u>
10-01-2022	Addendum (10.1.2022) 2) Comptes annuels et rapport du réviseur d'entreprises agréée (31.12.2020)	7910/00A	<u>22</u>
01-12-2021	Commission des Comptes Procès verbal ( 01 ) de la reunion du 1 décembre 2021	01	<u>34</u>
09-12-2021	Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020	Document écrit de dépôt	<u>42</u>

7910/00

**N° 7910****CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2021-2022

---

**COMPTES DU SERVICE INTERIEUR  
DE LA CHAMBRE DES DEPUTES  
POUR L'EXERCICE 2020**

\* \* \*

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES**

(1.12.2021)

La commission se compose de : M. Marc Lies, président, Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. Carlo Back (vice-président), M. André Bauler, Mme Tess Burton (vice-présidente), M. Sven Clement, M. Emile Eicher, M. Jeff Engelen, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Gusty Graas, M. Aly Kaes, M. Charles Margue et Mme Lydia Mutsch, membres.

\*

**I. – MISSION DE LA COMMISSION**

L'article 176 du règlement de la Chambre des Députés dispose dans ses alinéas (1) et (4) :

“(1) L'examen de la comptabilité des fonds de la Chambre, pour chaque session, est confié à une commission spéciale dite “Commission des Comptes”, assistée par un réviseur d'entreprises à désigner annuellement par le Bureau.”

“(4) La Chambre, sur le rapport de cette commission, se prononce sur l'apurement du compte. La décision est communiquée à la Cour des Comptes pour être enregistrée.”

\*

**II. – COMPTABILITE GENERALE L'EXERCICE 2020**

Les états financiers de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges dès la date d'acquisition

Les chiffres du bilan et du compte de revenus et charges ainsi que le détail du compte figurent ci-après.

Tableau 1 : Bilan pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

	31.12.2020	31.12.2019
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Créances	4.560,00	4.620,00
Avoirs en banques et encaisse	19.097.087,64	15.026.864,91
<b>Comptes de régularisation actif</b>	1.119.943,34	840.656,05
<b>Total</b>	20.221.590,98	15.872.140,96
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Excédents budgétaires cumulés	10.272.466,63	6.855.268,10
Excédent budgétaire de l'exercice	3.522.233,47	3.885.277,59
<b>Réserves</b>		
Engagements exercices antérieurs	1.184.514,01	886.461,88
Engagements de l'exercice	2.555.624,43	303.327,45
<b>Dettes</b>		
Dettes sur achats et prestations de services	2.685.312,44	3.941.805,94
<b>Comptes de régularisation passif</b>	1.440,00	0,00
<b>Total</b>	20.221.590,98	15.872.140,96

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 2 : Compte de produits et charges pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Crédits budgétaires obtenus	46.764.225,00	42.599.000,00
Crédits remboursement partiel des frais de campagnes électorales aux partis politiques	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	534.511,61	155.158,34
Intérêts créditeurs	1.406,95	6.084,28
<b>TOTAL</b>	47.300.143,56	44.422.242,62
<b>CHARGES</b>		
Charges se rapportant à l'exercice	41.222.285,66	38.458.074,53
Remboursement partiel des frais de campagnes électorales aux partis politiques	0,00	0,00
Charges relatives à l'exercice antérieur	0,00	50.563,05
<b>TOTAL</b>	41.222.285,66	40.233.637,58
Excédent des produits sur les charges	6.077.857,90	4.188.605,04
Allocation réserve engagements de l'exercice	2.555.624,43	303.327,45
<b>Excédent budgétaire de l'exercice</b>	<b>3.522.233,47</b>	<b>3.885.277,59</b>

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 3 : Détail du Compte de produits et charges  
pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

<b>Section a) Députés</b>	<b>14 748 506,88</b>
<b>Indemnités parlementaires</b>	<b>7 755 562,20</b>
11.000.10-Indemnités parlementaires – Députés	7 569 231,42
11.000.30-Charges sociales patronales – Députés	186 330,78
<b>Remboursement cotisations sécurité sociale</b>	<b>65 367,49</b>
11.140.10-Remb. cot. pens. pers. – Députés (art. 126)	65 367,49
<b>Assurances</b>	<b>63 516,85</b>
11.300.10-Prime assurance accidents	38 369,78
11.300.20-Remboursement prime casco – Députés	25 147,07
<b>Frais de route de séjour</b>	<b>83 714,70</b>
12.010.10-Frais de déplacement réunions internes – Députés	82 192,20
12.010.20-Frais de déplacement réunions externes – Députés	1 522,50
<b>Indemnités des Présidents</b>	<b>281 517,30</b>
12.300.10-Indemnité Président Chambre	74 519,38
12.300.20-Indemnités Présidents Groupes politi./tech	206 997,92
<b>Indemnités de secrétariat</b>	<b>5 016 441,31</b>
12.301.10-Collaborateurs – Indemnité de secrétariat	5 016 441,31
<b>Congé politique</b>	<b>1 482 387,03</b>
34.091.10-Députés/Salariés – Congé politique	256 317,11
34.091.20-Députés/Indépendants/Ss prof. – Congé politique	1 226 069,92
<b>Section b) Institutions parlementaires</b>	<b>262 641,62</b>
<b>Frais de route et de séjour - Assemblées internationales</b>	<b>66 744,03</b>
12.011.20-Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	10 390,85
12.011.30-Assemblée parlementaire de l'OTAN	9 436,48
12.011.40-Conseil parlementaire interrégional (CPI)	1 217,10
12.011.50-Org. pour la Coopération et la Sécurité (OSCE)	32 023,67
12.011.70-Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)	2 176,43
12.011.80-Relations européennes – Frais de route	8 260,79
12.011.90-Assemblées parlementaires internationales – Divers	3 238,71
<b>Frais Assemblées - Organisation Conférences</b>	<b>34 738,06</b>
12.190.10-Conseil de l'Europe – Organisation Conférences	5 243,59
12.190.20-Benelux – Organisation Conférences	28 892,17
12.190.40-Conseil parlementaire interrégional – Org. Conf.	602,30
<b>Relations internationales - Visites à Luxembourg</b>	<b>19 326,30</b>
12.302.10-Visites délégations parlementaires étrangères au Luxembourg	19 326,30
<b>Contributions au budget – Assemblées internationales</b>	<b>141 833,23</b>
35.060.10-Asemblée parlementaire de l'OTAN – Budget	6 264,00
35.060.20-Conseil Benelux – Budget	78 473,24
35.060.30-Conseil parlementaire interrégional – Budget	15 000,00
35.060.40-Union interparlementaire – Budget	19 230,83

35.060.50-APF – Budget	14 230,00
35.060.60-OSCE – Budget	3 869,25
35.060.80-Relations européennes – Budget	4 765,91
<b>Section c) Groupes Politiques</b>	<b>5 170 782,00</b>
<b>Crédits de fonctionnement</b>	<b>5 170 782,00</b>
33.000.10-Groupe CSV – Crédits	1 345 150,00
33.000.20-Groupe DP – Crédits	1 000 055,00
33.000.30-Groupe LSAP – Crédits	946 168,00
33.000.40-Sensibilité ADR – Crédits	527 795,00
33.000.50-Groupe déi gréng – Crédits	816 620,00
33.000.60-Sensibilité déi Lénk – Crédits	267 497,00
33.000.70-Sensibilité Piratepartei – Crédits	267 497,00
<b>Section d) Personnel</b>	<b>12 257 493,35</b>
<b>Traitements des fonctionnaires</b>	<b>10 363 070,70</b>
11.001.10-Traitements de base – Fonctionnaires	9 711 724,30
11.001.20-Rémunération heures suppl. – Fonctionnaires	23 169,53
11.001.30-Charges sociales patronales – Fonctionnaires	423 335,10
11.001.40-Allocations de repas – Fonctionnaires	204 841,77
<b>Salariés</b>	<b>1 884 046,44</b>
11.010.10-Rémunérations de base – Salariés	1 607 177,80
11.010.20-Remunération heures suppl. – Salariés	44,32
11.010.30-Charges sociales patronales – Salariés	202 578,59
11.010.40-Allocations de repas – Salariés	42 199,73
11.010.90-Indemnités de poste	32 046,00
<b>Etudiants</b>	<b>5 471,79</b>
11.020.10-Rémunérations de base – Personnel temporaire	5 439,88
11.020.30-Charges sociales patronales – Personnel temporaire	31,91
<b>Frais de route et de séjour – Personnel</b>	<b>338,58</b>
12.012.10-Frais de route et de séjour – Personnel	338,58
<b>Frais d'assurances autres que RC auto</b>	<b>1 068,14</b>
12.200.10-Frais d'assurances autres que RC auto	1 068,14
<b>Frais d'habillement</b>	<b>3 497,70</b>
12.250.10-Frais d'habillement – Personnel	3 497,70
<b>Section e) Frais de fonctionnement</b>	<b>8 068 001,38</b>
<b>Indemnités pour services de tiers</b>	<b>11 569,95</b>
12.000.20-Cours de formation	11 569,95
<b>Frais d'exploitation – Véhicules automoteurs</b>	<b>14 079,22</b>
12.020.10-Assurances – Voitures de service	7 358,06
12.020.20-Carburants – Voitures de service	2 861,90
12.020.30-Réparations / entretiens – Voitures de service	3 639,37
12.020.90-Divers – Voitures de service	219,89

<b>Frais de bureau</b>	<b>295 684,08</b>
12.040.10-Articles et matériel de bureau	22 838,83
12.040.20-Location et entretien - photocopieurs	50 374,25
12.040.40-Consommables bureautiques	37 024,67
12.040.50-Frais d'impression et de reliure	71 895,03
12.040.60-Documentation et Bibliothèque	103 696,52
12.040.70-Frais de banque	1 196,60
12.040.90-Divers - Frais de bureau	8 658,18
<b>Achats de services auprès de POST</b>	<b>123 676,33</b>
12.050.10-Frais postaux – Services Post	8 206,97
12.050.20-Frais téléphoniques – Services Post	5 529,40
12.050.30-Frais d'accès à Internet	46 699,25
12.050.40-Frais téléfax – Services Post	471,20
12.050.80-Voies louées / Lignes ISDN – Services Post	56 861,89
12.050.90-Divers – Services postaux	5 907,62
<b>Location - entretien installations de télécommunication</b>	<b>65 221,40</b>
12.060.20-Contrats d'entretien – Installation de télécomm.	32 684,91
12.060.40-Téléphonie mobile	30 567,06
12.060.50-Achat biens / services – Installation de télécomm.	1 969,43
<b>Location - entretien équipements informatiques</b>	<b>731 888,23</b>
12.070.20-Contrats d'entretien – équipements informatiques	713 443,56
12.070.40-Assistance / intervention sur équipements info.	9 654,31
12.070.90-Divers – Equipements informatiques	8 790,36
<b>Bâtiments: exploitation et entretien</b>	<b>974 237,71</b>
12.080.10-Nettoyage – Bâtiments ChD	287 063,70
12.080.20-Eau, Gaz, Electricité, Chauffage – locaux ChD	65 146,88
12.080.40-Réparations et entretien – Bâtiments ChD	83 426,44
12.080.50-Assurances – bâtiments	5 188,36
12.080.60-Surveillance – bâtiments	529 075,02
12.080.70-Charges d'exploitation – bâtiments	3 295,20
12.080.90-Divers – bâtiments	1 042,11
<b>Loyers immeubles – Charges locatives</b>	<b>256 692,05</b>
12.101.10-Loyers parking	225 155,05
12.101.20-Charges locatives accessoires	28 907,00
12.101.90-Divers – Parkings	2 630,00
<b>Frais d'experts et d'études</b>	<b>309 526,55</b>
12.120.10-Frais d'experts et d'études	309 526,55
<b>Frais de publicité et d'information</b>	<b>423,54</b>
12.140.10-Brochures et dépliants	423,54
<b>Entretien équipements spéciaux</b>	<b>705 347,69</b>
12.170.10-Frais de fonctionnement buvette Acquisition	7 692,60
12.170.30-Installation audio-visuelle, vote et mess. élec.	689 838,71
12.170.40-Gestion des alarmes	6 544,31
12.170.90-Divers - Acquisition et entretien équipements	1 272,07



<b>Frais de restauration</b>	<b>40 171,81</b>
12.210.10-Frais de restauration	40 171,81
<b>Frais de représentation</b>	<b>147 170,46</b>
12.303.10-Frais de réception	7 256,51
12.303.20-Charges du Bureau	137 638,95
12.303.30-Anciens Députés	1 000,00
12.303.90-Divers – Frais de représentation	1 275,00
<b>Projets de développements informatiques</b>	<b>2 222 831,04</b>
12.304.10-Site Internet	78 143,50
12.304.20-Applications et Portail	2 144 687,54
<b>Achats de biens et services spécifiques</b>	<b>1 216 171,82</b>
12.305.10-Chamber TV	719 163,12
12.305.20-Sécurité informatique et réseaux	479 243,21
12.305.30-Sécurité des bâtiments	17 765,49
<b>Archivage électronique</b>	<b>15 620,62</b>
12.307.10-Prestation acquisition – digitalisation cro	15 620,62
<b>Acquisitions installations de télécommunication</b>	<b>85 718,44</b>
74.020.10-Acquisition: installation téléphonique	85 718,44
<b>Acquisitions d'équipements spéciaux</b>	<b>36 174,06</b>
74.040.10-Acquisition: équipements spéciaux	36 174,06
<b>Acquisitions d'équipements informatiques</b>	<b>480 196,41</b>
74.050.10-Acquisition: équipement informatique	480 196,41
<b>Acquisitions de logiciels</b>	<b>274 262,54</b>
74.060.10-Acquisition: logiciels	274 262,54
<b>Acquisitions de mobiliers de bureau</b>	<b>61 337,43</b>
74.080.10-Acquisition: mobilier de bureau	61 337,43
<b>Section f) Compte-Rendu</b>	<b>684 623,14</b>
<b>Frais de distribution: Compte-rendu</b>	<b>765,00</b>
12.051.10-Frais postaux – Distribution compte rendu	765,00
<b>Frais de publication: Compte-rendu</b>	<b>683 858,14</b>
12.131.10-Frais de publication – Compte rendu distribué	683 858,14
<b>Section g) Transferts de revenus</b>	<b>2 555 624,43</b>
649200-Dotations aux provisions	2 555 624,43
<b>Section i) Organisation conférences et réunions extraordinaires</b>	<b>30 237,29</b>
<b>Organisation conférences et réunions extraordinaires</b>	<b>30 237,29</b>
12.191.10-Organisation conférences et réunions extraordinaires	30 237,29
<b>TOTAL CHARGES EXERCICE 2020</b>	<b>43 777 910,09</b>
<b>Recettes</b>	<b>534 511,61</b>
10.010.10-Recettes – Non ventilées	424 298,01
16.010.10-Recettes – Publications	266,00
16.020.10-Recettes – Loyers parkings	109 947,60

<b>Intérêts créditeurs</b>	<b>1 406,95</b>
26.010.10-Intérêts créditeurs sur placements à long terme	1 406,95
<b>Crédits budgétaires</b>	<b>46 764 225,00</b>
66.030.10-Crédits - exercice courant	46 764 225,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-3 522 233,47</b>
<b>TOTAL RECETTES EXERCICE 2020</b>	<b>43 777 910,09</b>

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 renseignent des dépenses totales effectives de 43.777.910,09 euros.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives et pour l'exercice 2020 se chiffrent à 47.300.143,56 euros.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 se sont ainsi clôturés en comptabilité générale avec excédent de 3.522.233,47 euros.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'excédent de l'exercice 2020 d'un montant de 3.522.233,47 euros est porté au crédit du compte « Excédents budgétaires cumulés » qui constitue la réserve de la Chambre des Députés, et un montant de 5.357.453 euros doit être débité de ce même compte à titre de recours à la réserve pour l'exercice 2021.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2021 la réserve de la Chambre des Députés se chiffre à 8.437.247,10 euros.

\*

### III. – COMPTABILITE BUDGETAIRE L'EXERCICE 2020

Conformément aux règles de comptabilité de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat, le budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 tel qu'il a été arrêté par le Bureau lors de sa réunion du 28 juin 2019 et la dotation de la Chambre des Députés telle qu'elle a été arrêtée par la loi du 20 décembre 2019 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2020, se présentait comme suit:

Tableau 4 : Budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020

	<i>Total</i>
<b>Dépenses</b>	<b>46.764.225</b>
Section A – Députés	14.998.900
Section B – Institutions parlementaires internationales	808.343
Section C – Groupes et sensibilités politiques	5.059.978
Section D – Personnel	14.590.690
Section E – Frais de fonctionnement	10.057.755
Section F – Compte rendu	1.118.559
Section G – Transfert de revenus	0
Section H – Financement frais campagnes électorales	0
Section I – Organisation conférences et réunions extraordinaires	130.000
<b>Recettes</b>	<b>104.360</b>
Recettes – Non ventilées	0
Recettes – Publications	0
Recettes – Loyers parkings	99.360
Intérêts créditeurs	5.000
<b>Recours à la réserve</b>	<b>0</b>
<b>Dotation</b>	<b>46.764.225</b>

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Lors de l'arrêt du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020, les membres Bureau avaient décidé de ne pas recourir à la réserve et dès lors de financer les dépenses budgétisées entièrement au moyen de la dotation.

Cependant, au moment de l'arrêt du budget exposé ci-dessus, les Présidents des Groupes politiques menaient encore des discussions quant à une révision du crédit de fonctionnement relatif aux frais de personnel. À l'issue de ces discussions, soit le 13 décembre 2019, le montant de la section en question (C – Groupes et sensibilités politiques) a dû être revu à la hausse, soit 5.170.183 euros. Les membres du Bureau avaient marqué leur accord pour un dépassement de l'ordre de 110.805 euros financé en ayant recours à la réserve en cas d'insuffisance de la dotation.

*Graphique 1 : Répartition par section du budget des dépenses pour l'exercice 2020*

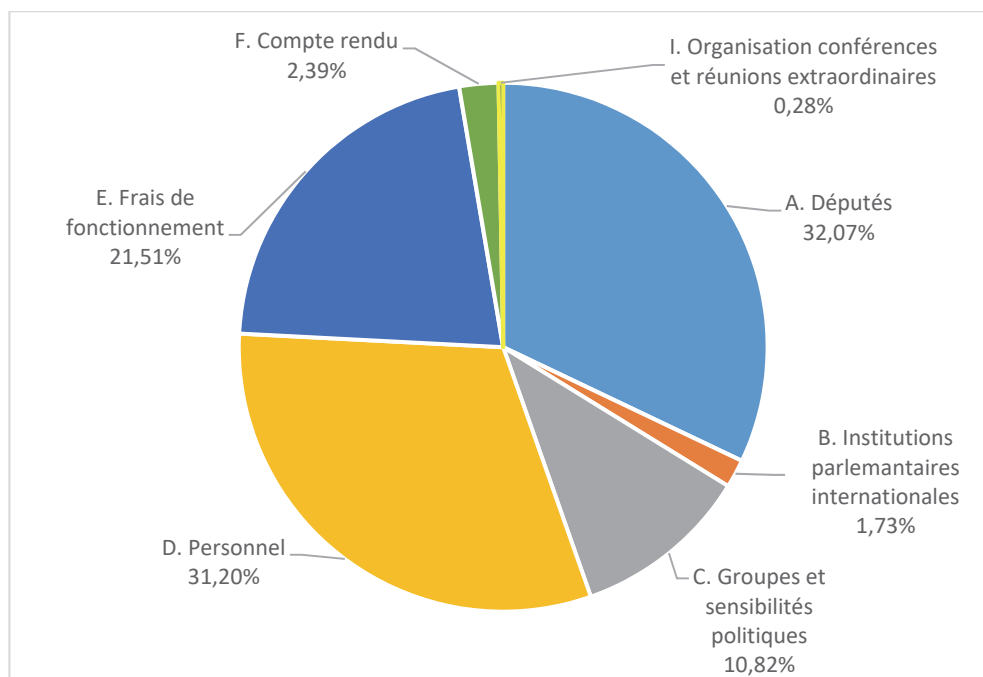


Tableau 5 : Comparaison du budget 2020 par rapport à son exécution (par section)

	Budget (1)	Comptes 2020 (2)	Ecart (2-1)	Ecart
<b>Dépenses</b>				
Section A – Députés	14 998 900	14 773 587,56	-225 312,44	-1,50%
Section B – Institutions parlementaires internationales	808 343	275 003,98	-533 339,02	-65,98%
Section C – Groupes et sensibilités politiques	5 059 978	5 170 782,00	110 804,00	2,19%
Section D – Personnel	14 590 690	12 878 683,21	-1 712 006,79	-11,73%
Section E – Frais de fonctionnement	10 057 755	9 114 924,41	-942 830,59	-9,37%
Section F – Compte rendu	1 118 559	1 317 324,00	198 765,00	17,77%
Section G – Transfert de revenus	0	0	0	
Section H – Financement frais campagnes électorales	0	0	0	
Section I – Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000	30 237,29	-99 762,71	-76,74%
<b>Recettes</b>				
Recettes – Non ventilées	0	424 298,01	424 298,01	
Recettes – Publications	0	266,00	266,00	
Recettes – Loyers parkings	99 360	109 947,60	10 587,60	10,66%
Intérêts créditeurs	5 000	1 406,95	-3 593,05	-71,86%
<b>Budget total</b>				
Dépenses	46 764 225	43 560 542,45	-3 203 682,55	-6,85%
Recettes	104 360	535 918,56	431 558,56	413,53%

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Graphique 2 : Exécution par section du budget des dépenses pour l'exercice 2020

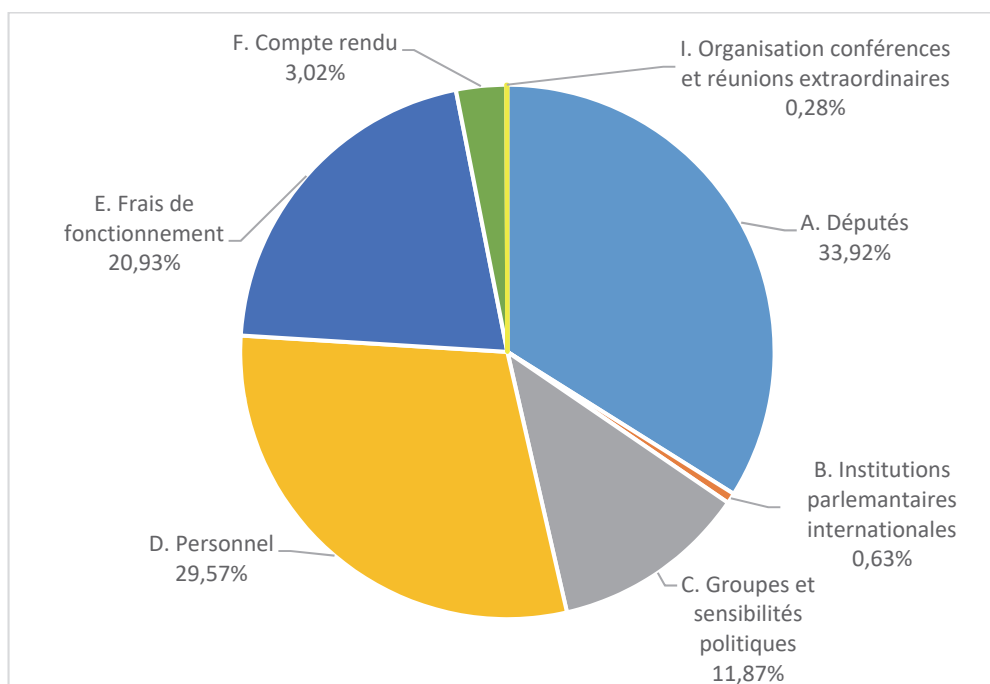


Tableau 6 : Comparaison du budget par rapport à son exécution (par article budgétaire)

	Budget 2020	Transferts	Cptes 2020	Ecart
	€	€	€	€
<b>BUDGET DES DEPENSES</b>				
<b>A) DEPUTES</b>	<b>14 998 900</b>		<b>14 773 587,56</b>	<b>-225 312,44</b>
11.000 Indemnités parlementaires	7 570 610		7 755 562,20	184 952,20
1) Indemnités parlementaires – Députés	7 386 750		7 569 231,42	182 481,42
3) Charges sociales patronales – Députés	183 860		186 330,78	2 470,78
11.140 Remboursement cotisations pens. Pers.– Députés (art.126)	55 000		57 595,24	2 595,24
11.300 Assurances	77 000		96 369,78	19 369,78
1) Prime assurance-accidents	42 000		38 369,78	-3 630,22
2) Remboursement prime casco – Députés	35 000		58 000,00	23 000,00
12.010 Frais de route et de séjour	133 000		83 714,70	-49 285,30
1) Frais de déplacements réunions internes – Députés	125 000		82 192,20	-42 807,80
2) Frais de déplacements réunions externes – Députés	5 000		1 522,50	-3 477,50
3) Divers	3 000		0,00	-3 000,00
12.300 Indemnités de Présidents	322 920		281 517,30	-41 402,70
1) Indemnité Président Chambre	74 520		74 519,38	-0,62
2) Indemnités Présidents Groupes politiques/ techniques	248 400		206 997,92	-41 402,08
12.301 Indemnités de secrétariat	5 067 320		5 016 441,31	-50 878,69

	<i>Budget 2020</i>	<i>Transferts</i>	<i>Cptes 2020</i>	<i>Ecart</i>
34.091 Congé politique	1 773 050		1 482 387,03	-290 662,97
1) Députés/Salariés – Congé politique	305 700		256 317,11	-49 382,89
2) Députés/Indépendants/sans profession – Congé politique	1 467 350		1 226 069,92	-241 280,08
<b>B) INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES INTERNATIONALES</b>	<b>808 343</b>		<b>275 003,98</b>	<b>-533 339,02</b>
12.011 Frais de route et de séjour – Assemblées internationales	445 843		66 744,03	-379 098,97
1) Visites bilatérales – Frais de route et de séjour	48 065		0,00	-48 065,00
2) Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe	59 610		10 390,85	-49 219,15
3) Assemblée parlementaire de l'OTAN	52 776		8 460,73	-44 315,27
4) Conseil parlementaire interrégional (CPI)	6 635		1 217,10	-5 417,90
5) Org. pour la Coopération et la Sécurité (OSCE)	30 000		32 023,67	<b>2 023,67</b>
6) Union interparlementaire (UIP)	38 935		0,00	-38 935,00
7) Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)	52 872		2 176,43	-50 695,57
8) Relations européennes – Frais de route	86 950		9 236,54	-77 713,46
9) Assemblées parlementaires internationales – Divers	70 000		3 238,71	-66 761,29
12.190 Frais Assemblées – Organisation Conférences	70 500		53 938,86	-16 561,14
1) Conseil de l'Europe – Organisation Conférences	500		5 243,59	<b>4 743,59</b>
2) Benelux – Organisation Conférences	50 000		33 092,97	-16 907,03
3) Assemblée parlementaire de l'OTAN – Org. Conf.	0		0,00	0,00
4) Conseil parlementaire interrégional – Org. Conf.	5 000		602,30	-4 397,70
5) OSCE – Organisation Conférences	0		0,00	0,00
6) UIP – Organisation Conférences	0		0,00	0,00
7) APF – Organisation Conférences	15 000		15 000,00	0,00
8) APUM – Organisation Conférences	0		0,00	0,00
9) Relations européennes – Organisation conférences	0		0,00	0,00
10) Divers – Organisation Conférences	0		0,00	0,00
12.302 Relations internationales – Visites à Luxembourg	90 000		19 326,30	-70 673,70
1) Visites de délégations parlementaires étrangères au Luxembourg	90 000		19 326,30	-70 673,70
35.060 Contribution au budget – Assemblées internationales	202 000		134 994,79	-67 005,21
1) Asemblée parlementaire de l'OTAN – Budget	6 500		6 264,00	-236,00
2) Conseil Benelux – Budget	85 000		78 473,24	-6 526,76
3) Conseil parlementaire interrégional – Budget	15 000		15 000,00	0,00
4) Union interparlementaire – Budget	30 000		18 820,76	-11 179,24
5) APF – Budget	15 000		14 230,00	-770,00
6) OSCE – Budget	16 000		0,00	-16 000,00
7) AP-UpM – Budget	8 500		0,00	-8 500,00
8) Relations européennes – Budget	26 000		2 206,79	-23 793,21
9) Divers – budget assemblées parl. int.	0		0,00	0,00
<b>C) GROUPES ET SENSIBILITES POLITIQUES</b>	<b>5 059 978</b>		<b>5 170 782,00</b>	<b>110 804,00</b>
33.000 Crédits de fonctionnement	5 059 978		5 170 782,00	<b>110 804,00</b>

	<i>Budget 2020</i>	<i>Transferts</i>	<i>Cptes 2020</i>	<i>Ecart</i>
1) Groupe CSV – Crédits	1 293 849		1 345 150,00	51 301,00
2) Groupe DP – Crédits	1 051 357		1 000 055,00	-51 302,00
3) Groupe LSAP – Crédits	997 470		946 168,00	-51 302,00
4) Sensibilité politique ADR – Crédits	456 325		527 795,00	71 470,00
5) Groupe déi gréng – Crédits	765 318		816 620,00	51 302,00
6) Sensibilité politique déi Lénk – Crédits	267 497		267 497,00	0,00
7) Sensibilité politique Piraten – Crédits	228 162		267 497,00	39 335,00
<b>D) PERSONNEL</b>	<b>14 590 690</b>		<b>12 878 683,21</b>	<b>-1 712 006,79</b>
11.001 Traitements des fonctionnaires	11 661 870		10 873 689,56	-788 180,44
1) Traitements de base – Fonctionnaires	10 914 320		10 222 343,16	-691 976,84
2) Rémunération heures suppl. – Fonctionnaires	25 000		23 169,53	-1 830,47
3) Charges sociales patronales – Fonctionnaires	498 600		423 335,10	-75 264,90
4) Allocations de repas – Fonctionnaires	223 200		204 841,77	-18 358,23
5) Frais de transport en commun	750		0,00	-750,00
11.002 Salariés	2 851 400		1 959 900,94	-891 499,06
1) Rémunérations de base – Salariés	2 465 700		1 715 347,90	-750 352,10
2) Rémunération heures suppl. – Salariés	5 000		44,32	-4 955,68
3) Charges sociales patronales – Salariés	316 400		202 308,99	-114 091,01
4) Allocations de repas – Salariés	64 200		42 199,73	-22 000,27
5) Frais de transport en commun	100			-100,00
11.003 Indemnités de poste	42 000		34 716,50	-7 283,50
11.004 Etudiants / Stagiaires	8 570		5 471,79	-3 098,21
1) Rémunérations de base – Personnel temporaire	8 500		5 439,88	-3 060,12
3) Charges sociales patronales – Personnel temporaire	70		31,91	-38,09
12.012 Frais de personnel	26 850		4 904,42	-21 945,58
1) Frais de route et de séjour	17 500		338,58	-17 161,42
2) Frais d'assurances autres que RC automobile	1 850		1 068,14	-781,86
3) Frais d'habillement	7 500		3 497,70	-4 002,30
4) Frais de promotion du bien-être et de la santé au travail	0		0,00	0,00
<b>E) FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 057 755</b>		<b>9 114 924,41</b>	<b>-942 830,59</b>
12.000 Indemnités pour services de tiers	62 000		11 912,21	-50 087,79
2) Cours de formation	60 000		11 912,21	-48 087,79
9) Divers	2 000			-2 000,00
12.020 Frais d'exploitation des véhicules automoteurs	25 700		14 079,22	-11 620,78
1) Assurances – Voitures de service	9 500		7 358,06	-2 141,94
2) Carburants et lubrifiants – Voitures de service	5 500		2 861,90	-2 638,10
3) Réparations et entretien – Voitures de service	7 500		3 639,37	-3 860,63
4) Location voitures	2 000		0,00	-2 000,00
9) Divers – Voitures de service	1 200		219,89	-980,11
12.040 Frais de bureau	384 200		353 385,32	-30 814,68
1) Articles et matériel de bureau	36 000		22 838,83	-13 161,17
2) Location et entretien – photocopieurs	70 000		49 160,14	-20 839,86
3) Location et entretien autres machines de bureau	2 000		0,00	-2 000,00
4) Consommables bureautiques	70 000		36 884,72	-33 115,28

	<i>Budget 2020</i>	<i>Transferts</i>	<i>Cptes 2020</i>	<i>Ecart</i>
5) Frais d'impression et de reliure	75 000		74 774,00	-226,00
6) Documentation et bibliothèque	125 000		159 872,85	34 872,85
7) Frais de banque	1 200		1 196,60	-3,40
9) Divers	5 000		8 658,18	3 658,18
12.050 Achat de services auprès de POST	153 500		125 944,21	-27 555,79
1) Frais postaux	12 000		8 206,97	-3 793,03
2) Frais téléphoniques	8 000		5 529,40	-2 470,60
3) Frais d'accès à Internet	55 000		46 699,25	-8 300,75
4) Frais téléfax	500		471,20	-28,80
8) Voies louées et lignes ISDN	70 000		59 129,77	-10 870,23
9) Divers	8 000		5 907,62	-2 092,38
12.060 Location et entretien des installations de télécommunications	82 500		65 221,40	-17 278,60
1) Location	0		0,00	0,00
2) Contrats d'entretien	35 000		32 684,91	-2 315,09
3) Réparations et pièces de rechange	10 000		0,00	-10 000,00
4) Téléphonie mobile	25 000		30 567,06	5 567,06
5) Achat de biens et de services	10 000		1 969,43	-8 030,57
9) Divers	2 500		0,00	-2 500,00
12.070 Location et entretien des équipements informatiques	904 639		1 124 338,77	219 699,77
1) Location	8 000		1 170,00	-6 830,00
2) Contrats d'entretien	851 339		1 095 769,54	244 430,54
3) Réparations et pièces de rechange	0		0,00	0,00
4) Assistance et interventions techniques	30 000		18 857,53	-11 142,47
9) Divers	15 300		8 541,70	-6 758,30
12.080 Bâtiments : exploitation et entretien	1 092 550		974 468,41	-118 081,59
1) Nettoyage	300 000		287 063,70	-12 936,30
2) Eau, Gaz, Electricité	120 000		65 146,88	-54 853,12
3) Chauffage	1 000		0,00	-1 000,00
4) Réparation et entretien	120 000		82 986,44	-37 013,56
5) Assurances	8 100		5 188,36	-2 911,64
6) Surveillance	530 000		528 948,95	-1 051,05
7) Charges d'exploitation	3 450		3 295,20	-154,80
9) Divers	10 000		1 838,88	-8 161,12
12.101 Loyers d'immeubles / Charges locatives accessoires	276 500		290 365,80	13 865,80
1) Loyers parking	230 000		240 288,80	10 288,80
2) Charges locatives accessoires	40 000		47 447,00	7 447,00
9) Divers	6 500		2 630,00	-3 870,00
12.120 Frais d'experts et d'études	509 000		543 400,87	34 400,87
12.130 Frais de publication – Ouvrages	0		0,00	0,00
12.140 Frais de publicité, de sensibilisation et d'information	25 000		847,08	-24 152,92
1) Brochures et dépliants	25 000		847,08	-24 152,92
12.170 Entretien équipements spéciaux	191 500		730 568,96	539 068,96
1) Frais de fonctionnement buvette	12 000		7 692,60	-4 307,40
2) Sonorisation	1 000		0,00	-1 000,00



	<i>Budget 2020</i>	<i>Transferts</i>	<i>Cptes 2020</i>	<i>Ecart</i>
3) Installation audio-visuelle	154 500		715 059,98	560 559,98
4) Gestion des alarmes	20 000		6 544,31	-13 455,69
9) Divers	4 000		1 272,07	-2 727,93
12.210 Frais de restauration	60 000		39 829,55	-20 170,45
12.303 Frais de représentation	378 000		147 170,06	-230 829,94
1) Frais de réception	25 000		7 256,51	-17 743,49
2) Charges du Bureau	320 000		137 638,55	-182 361,45
3) Anciens Députés	8 000		1 000,00	-7 000,00
4) Manifestations / Porte-Ouverte	10 000		0,00	-10 000,00
5) Soutien coopération parlementaire	10 000		0,00	-10 000,00
9) Divers	5 000		1 275,00	-3 725,00
12.304 Projets de développement informatiques	2 685 000	300 000	2 462 337,67	-522 662,33
1) Site Internet	775 000		83 116,00	-691 884,00
2) Applications et Portail	1 910 000	300 000	2 379 221,67	169 221,67
3) Prestations de services et acquisitions	0		0,00	0,00
12.305 Achats de biens et de services spécifiques	1 314 666	-150 000	957 755,87	-206 910,13
1) Chamber TV	811 702		616 701,11	-195 000,89
2) Sécurité informatique et réseaux	467 964	-150 000	311 517,79	-6 446,21
3) Sécurité des bâtiments	35 000		29 536,97	-5 463,03
9) Divers			0,00	0,00
12.306 Déménagement	0		0,00	0,00
1) Déménagement	0		0,00	0,00
1) Déménagement groupes	0		0,00	0,00
12.307 Archivage électronique	150 000		15 620,62	-134 379,38
1) Prestations et acquisitions – digitalisation cro	150 000		15 620,62	-134 379,38
21.050 Intérêts débiteurs	0		0,00	0,00
74.000 Acquisition de véhicules automoteurs	0		0,00	0,00
1) Voitures de service	0		0,00	0,00
74.010 Acquisition de machines de bureau	15 000		0,00	-15 000,00
1) Machines de bureau	10 000		0,00	-10 000,00
2) Photocopieurs	2 500		0,00	-2 500,00
9) Divers	2 500		0,00	-2 500,00
74.020 Acquisition d'installations de télécommunications	20 000		85 718,44	65 718,44
1) Installation téléphonique	20 000		85 718,44	65 718,44
2) Téléfax	0		0,00	0,00
9) Divers	0		0,00	0,00
74.040 Acquisition d'équipements spéciaux	350 000		330 770,91	-19 229,09
74.050 Acquisition d'équipements informatiques	600 000		480 159,01	-119 840,99
74.060 Acquisition de logiciels	678 000	-150 000	285 895,43	-242 104,57
74.070 Acquisition d'oeuvres d'art	0		0,00	0,00
74.080 Acquisition de mobilier de bureau	100 000		75 134,60	-24 865,40
<b>F) COMPTE RENDU</b>	<b>1 118 559</b>		<b>1 317 324,00</b>	<b>198 765,00</b>
12.051 Frais de distribution compte rendu	2 000		765,00	-1 235,00
1) Frais postaux	2 000		765,00	-1 235,00

	Budget 2020	Transferts	Cptes 2020	Ecart
9) Divers	0		0,00	0,00
12.131 Frais de publication compte rendu	1 116 559		1 316 559,00	200 000,00
1) Compte rendu / distribué	1 096 059		1 296 059,00	200 000,00
2) Compte rendu / relié	20 500		20 500,00	0,00
<b>G) TRANSFERTS DE REVENUS</b>	<b>0</b>		<b>0,00</b>	0,00
42.000 Transferts de revenus aux admin. de séc. soc.	0		0,00	0,00
<b>H) FINANCEMENT CAMPAGNES ELECTORALES</b>	<b>0</b>		<b>0,00</b>	0,00
33.004.10 CSV	0		0,00	0,00
33.004.20 DP	0		0,00	0,00
33.004.30 LSAP	0		0,00	0,00
33.004.40 ADR	0		0,00	0,00
33.004.50 Déi Gréng	0		0,00	0,00
33.004.60 Déi Lénk	0		0,00	0,00
33.004.70 Piraten	0		0,00	0,00
<b>I) ORGANISATION CONFERENCES ET REUNIONS EXTRAORDINAIRES</b>	<b>130 000</b>		<b>30 237,29</b>	-99 762,71
12.191 Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000		30 237,29	-99 762,71
<b>Total: DEPENSES A) à I) (H) non inclus)</b>	<b>46 764 225</b>		<b>43 560 542,45</b>	-3 203 682,55
<b>BUDGET DES RECETTES</b>				
10.010.10 Recettes non ventilées	0		424 298,01	424 298,01
16.010.10 Recettes – Publications	0		266,00	266,00
16.010.20 Recettes – Loyers parkings	99 360		109 947,60	10 587,60
26.010.10 Intérêts créditeurs sur placements	5 000		1 406,95	-3 593,05
26.010.20 Intérêts créditeurs comptes courants	0		0,00	0,00
<b>Total: RECETTES</b>	<b>104 360</b>		<b>535 918,56</b>	<b>431 558,56</b>

Tableau 7 : Articles de dépenses dont l'exécution représente un dépassement > 10.000 euros par rapport au budget 2020

Article budgétaire	Description	Montant
11.000.10	Indemnités parlementaires	182.481,42
11.300.20	Remboursement prime casco	23.000,00
33.000	Crédits de fonctionnement	110.804,00
12.040.60	Documentation et bibliothèque	34.872,85
12.070.20	Contrats d'entretien	244.430,54
12.101.10	Loyers	10.288,80
12.120.10	Frais d'experts et d'études	34.400,87
12.170.20	Installation audio-visuelle	560.559,98
12.304.20	Applications et Portail	169.221,67
74.020.10	Installation téléphonique	65.718,44
12.131.10	Compte rendu distribué	200.000,00

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 8 : Articles de recettes dont l'exécution représente un écart > 50.000 euros par rapport au budget 2020

Article budgétaire	Description	Montant
10.010.10	Recettes non ventilées	424.298,01

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 renseignent des dépenses totales effectives de 43.560.542,45 euros ce qui représente une moins-value de 3.203.682,55 euros par rapport aux prévisions budgétaires, soit un écart de -6,85%.

Le montant de 1.802.676,46 euros, compris dans le montant des dépenses totales effectives de 43.560.542,45 euros ci-dessus, est reporté à l'exercice suivant afin de régler des dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire 2020. Le montant des restants d'exercices antérieurs pour faire face aux dépenses engagées au courant des exercices antérieurs s'élève ainsi 2.794.928,87 euros.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives dépassent la prévision du budget pour l'exercice 2020 de 431.558,56 euros, soit un écart de 413,53%.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 se sont ainsi clôturés avec excédent en comptabilité budgétaire de 3.635.241,11 euros.

\*

#### IV. – IMPACT FINANCIER DU COVID-19

L'impact financier de la pandémie de COVID-19 sur l'exécution du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 est estimé à environ 450.000 euros.

Dépenses	Economies	
536 648,98 €	3 299,40 €	matériel audiovisuel Cercle Cité & salles de commission (1,2,3), annulation prestations des opérateurs caméra
	2 461,00 €	annulation ou report des formations
88 100,09 €		vaccins, masques, désinfectants, femme de charge, paroi de protection, déménagement copieurs, location Cercle
254,80 €		assurance „risques locatifs“ Cercle Cité
354 769,28 €		acquisition laptops, licences, système de videoconférence
8 500,00 €	0,00 €	verbatim réunions jointes Bureau/Conférence des Présidents
	533 339,02 €	déplacements annulés ou reportés
<b>988 273,15 €</b>	<b>539 099,42 €</b>	

\*

## V. – CONCLUSIONS

Après examen des comptes de l'exercice 2020, la Commission des Comptes les approuve et adopte le présent rapport à l'unanimité des membres présents.

À relever encore le rapport du réviseur d'entreprises agréé du 18 novembre 2020, ci-joint en annexe.

\*

## VI. – RESOLUTION

La Commission des Comptes déclare qu'en exécution du mandat lui conféré par l'article 176 du règlement de la Chambre des Députés, elle a examiné les comptes de la Chambre pour l'exercice 2020.

Elle certifie la régularité de la comptabilité budgétaire de l'exercice 2020 et des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020.

En conséquence, elle propose à la Chambre d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés dans le présent rapport et de voter la résolution suivante :

„La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2020 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.“

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

*Le Président-Rapporteur,*  
Marc LIES

Impression: CTIE – Division Imprimés et Fournitures de bureau

7910/00A

**N° 7910<sup>A</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2021-2022

---

**COMPTES DU SERVICE INTERIEUR  
DE LA CHAMBRE DES DEPUTES  
POUR L'EXERCICE 2020**

\* \* \*

**ADDENDUM**

(10.1.2022)

**2) Comptes annuels et rapport du  
réviseur d'entreprises agréé**

(31.12.2020)

Dans le document parlementaire 7910/00, le point 2) Comptes annuels et rapport du réviseur d'entreprises agréé (31.12.2020) n'a pas été publié.

Le document 7910/00A ajoute le point 2) au document parlementaire 7910/00.

\*

**TABLE DES MATIERES**

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Comptes annuels

– Bilan au 31 décembre 2020

– Compte de produits et charges pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

– Annexe au 31 décembre 2020

\*

**RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg comprenant le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de produits et charges pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables. Les états financiers ont été établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg (le « Bureau ») conformément aux principes comptables définis en note 1 de l'annexe aux états financiers.

A notre avis, les états financiers de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes comptables applicables à la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg définis par le Bureau et tels que détaillés en note 1 de l'annexe aux états financiers.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (« la loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (« Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Principes comptables et restriction sur la distribution et l'utilisation du présent rapport

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les principes comptables suivis pour l'établissement des présents états financiers sont décrits dans la note 1 de l'annexe aux états financiers. Les états financiers ont été établis pour les seuls besoins du Bureau et ne sont pas nécessairement appropriés dans d'autres circonstances. Notre rapport est destiné uniquement au Bureau et ne saurait être distribué ou utilisé par des parties tierces autres que le Bureau.

### Responsabilités du Bureau pour les états financiers

Le Bureau est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables définis en note 1 de l'annexe aux états financiers ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Bureau qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

### Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et



appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Bureau, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables définis en note 1 de l'annexe aux états financiers.

Nous communiquons aux membres du Bureau notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Baker Tilly Audit & Assurance s.à r.l.*  
*Cabinet de révision agréé*  
Marc MEYERS  
*Partner*

Le 18 novembre 2021

\*

## Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

**BILAN**

pour l'exercice clos le 31 décembre 2020  
(exprimé en euros)

<b>ACTIF</b>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
Actif circulant			
Autres créances		4.560,00	4.620,00
Avoirs en banques et en caisse	2	19.097.087,64	15.026.864,91
Comptes de régularisation		1.119.943,34	840.656,05
		<b>20.221.590,98</b>	<b>15.872.140,96</b>
<b>PASSIF</b>			
Fonds propres			
Excédents budgétaires cumulés	3	10.272.466,63	6.855.268,10
Excédent budgétaire de l'exercice		3.522.233,47	3.885.277,59
Réserves			
Engagements exercices antérieurs		1.184.514,01	886.461,88
Engagements de l'exercice		2.555.624,43	303.327,45
Dettes			
Dettes sur achats et prestations de services	4	2.685.312,44	3.941.805,94
Comptes de régularisation passif		1.440,00	0,00
		<b>20.221.590,98</b>	<b>15.872.140,96</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers

\*

## Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES**

31 décembre 2020 (exprimé en euros)

<b>PRODUITS</b>	<i>Notes</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Crédits budgétaires obtenus	5	46.764.225,00	42.599.000,00
Crédits remboursement partiel des frais de campagnes électorales aux partis politiques	5	0,00	1.662.000,00
Autres produits d'exploitation	6	534.511,61	155.158,34
Intérêts créditeurs		1.406,95	6.084,28
<b>Total des produits</b>		<b>47.300.143,56</b>	<b>44.422.242,62</b>
<b>CHARGES</b>			
Charges se rapportant à l'exercice	7	(41.222.285,66)	(38.458.074,53)
Remboursement partiel des frais de campagnes électorales aux partis politiques	7	(0,00)	(1.725.000,00)
Charges relatives à l'exercice antérieur	7	(0,00)	(50.563,05)
<b>Total des charges</b>		<b>(41.222.285,66)</b>	<b>(40.233.637,58)</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>6.077.857,90</b>	<b>4.188.605,04</b>
<b>Allocation réserve engagements de l'exercice</b>		<b>(2.555.624,43)</b>	<b>(303.327,45)</b>
<b>Excédent budgétaire de l'exercice</b>		<b>3.522.233,47</b>	<b>3.885.277,59</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers

\*

## Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

ANNEXE au 31 décembre 2020

**NOTE 1 – PRINCIPALES METHODES COMPTABLES****1.1. Généralités**

Les états financiers de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges dès la date d'acquisition, ainsi que des spécificités du chapitre 3 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat concernant l'exercice budgétaire et comptable.

Ainsi seules sont considérées comme appartenant à un exercice, les dépenses relatives à des engagements contractés au cours de l'année qui donne sa dénomination à l'exercice ainsi que les recettes relatives à des créances acquises au cours de cette année. Conformément à l'article 9 de la loi précitée,

- Les opérations relatives à l'ordonnancement des dépenses peuvent se prolonger jusqu'au dernier jour du mois de février de l'année suivante ;
- Les opérations relatives au paiement des dépenses et au recouvrement des recettes peuvent se prolonger jusqu'au 31 mars de l'année suivant l'exercice.

En vertu de l'article 35 de la loi du 20 décembre 2019 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2020, et par dérogation à l'article 9, paragraphe 1<sup>er</sup> de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État, les opérations relatives à l'ordonnancement des dépenses peuvent se prolonger jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Par dérogation à l'article 9, paragraphe 2 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État, les opérations relatives au paiement des dépenses peuvent se prolonger jusqu'au 30 avril de l'année suivante.

En application de l'article 29 (2) de la loi modifiée du 19 décembre 2002, la nomenclature et la terminologie de certains postes du bilan et du compte de revenus et charges a été adaptée au vu de la nature particulière de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg.

## **1.2. Conversion des devises étrangères**

La comptabilité est tenue en euros (« EUR ») et le bilan ainsi que le compte de produits et charges sont exprimés dans cette devise.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date des opérations.

A la date de clôture du bilan :

- Tous les postes de l'actif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- Les postes de passif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Ainsi, seuls sont comptabilisés dans le compte de produits et charges les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

## **1.3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges.

## **1.4. Créances**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont enregistrées lorsque la valeur de réalisation nette à la date de clôture est inférieure à la valeur nette comptable. Ces corrections de valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. La valeur de réalisation est définie sur base des informations dont dispose le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg. Les montants de créances figurant à l'actif du bilan sont des montants nets de corrections de valeur.

## **1.5. Dettes**

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

## **1.6. Fonds propres et réserves**

Les « engagements exercices antérieurs » constituent des engagements financiers non utilisés lors des exercices antérieurs et reportés aux exercices ultérieurs. Le montant des « engagements exercices antérieurs » est séparé des excédents budgétaires cumulés.

Les « engagements de l'exercice » constituent des engagements financiers non utilisés lors de l'exercice et reportés aux exercices ultérieurs. Le montant des « engagements de l'exercice » est séparé de l'excédent budgétaire de l'exercice.

Les crédits non utilisés lors des exercices budgétaires antérieurs sont reportés et les montants se retrouvent regroupés dans les excédents budgétaires cumulés. Les crédits non utilisés lors de l'exercice

budgétaire sont reportés et les montants se retrouvent regroupés dans l'excédent budgétaire de l'exercice. Ceci permet au Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg de connaître le montant réel de la « réserve – fonds propres » pour des dépenses imprévues éventuelles.

### 1.7. Charges se rapportant à l'exercice

Les charges se rapportant à l'exercice sont comptabilisées lorsque les prestations sont faites et lorsque les charges ont été engagées et retenues dans le budget de l'exercice concerné. En ce qui concerne les dépenses engagées mais non réalisées ou réalisées partiellement au 31 mars de l'exercice suivant ou au 30 avril suivant la dérogation mentionnée en note 1.1, le solde de l'engagement sera reporté à l'exercice dans lequel les prestations sont effectivement réalisées.

\*

### NOTE 2 – AVOIRS EN BANQUES ET EN CAISSE

	31/12/2020 EUR	31/12/2019 EUR
Disponibilités au début de l'exercice	15.026.864,91	9.837.505,96
Produits perçus en cours d'année	48.475.363,00	44.972.286,52
Charges payées en cours d'année	(44.405.140,27)	(39.782.927,57)
Disponibilités à la clôture de l'exercice	19.097.087,64	15.026.864,91

\*

### NOTE 3 – EXCEDENTS BUDGETAIRES CUMULES

Les excédents budgétaires cumulés ont évolué de la manière suivante durant l'exercice :

	31/12/2020 EUR	31/12/2019 EUR
Excédents budgétaires cumulés au début de l'exercice	6.855.268,10	6.856.510,08
Excédent budgétaire relatif à l'exercice antérieur	3.885.277,59	542.497,98
Utilisation d'excédents reportés	(642.868,39)	(568.567,96)
Extourne engagements exercices antérieurs	174.789,33	24.828,00
Excédents budgétaires cumulés à la clôture de l'exercice	10.272.466,63	6.855.268,10

\*

### NOTE 4 – DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Les dettes représentent principalement des factures reçues de fournisseurs et se rapportant à l'exercice mais non encore payées à la clôture au 31 décembre 2020.

\*

### NOTE 5 – CREDITS BUDGETAIRES OBTENUS

Conformément aux arrêtés ministériels, le Ministère d'Etat a mis à disposition du Secrétaire général de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg un montant total de EUR 46.764.225,00 (2019 : EUR 42.599.000,00).

En vertu de l'article 9 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat concernant l'exercice budgétaire et comptable, l'ensemble des crédits concernant le remboursement des frais de campagnes électorales ont été perçus en 2019. Aucun crédit n'a été perçu au courant de l'exercice 2020.

\*

### NOTE 6 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation sont principalement composés de loyers de parking pour un montant de EUR 109.947,60 (2019 : EUR 107.429,04) et d'autres produits d'exploitation pour un montant de EUR 424.564,01 (2019 : EUR 47.729,30).

\*

### NOTE 7 – TABLEAU DES CHARGES SE RAPPORTANT A L'EXERCICE ET AUX EXERCICES ANTERIEURS

		2020 EUR	2019 EUR
11.000	Indemnités parlementaires	7'755'562.20 €	7'277'711.68 €
11.001	Traitements des fonctionnaires	10'363'070.70 €	10'043'435.97 €
11.010	Indemnités des employés permanents	1'884'046.44 €	1'753'225.28 €
11.020	Indemnités des employés temporaires	5'471.79 €	6'162.67 €
11.130	Prestations auxiliaires	- €	1'060.66 €
11.140	Remboursement cotisations sécurité sociale	65'367.49 €	75'000.00 €
11.140	Remboursement cotisations sécurité sociale – charges non provisionnées	- €	28'048.73 €
11.300	Assurance	63'516.85 €	72'078.76 €
11.300	Assurance – charges non provisionnées	- €	5'701.98 €
12.000	Indemnités pour services de tiers	11'569.95 €	32'952.15 €
12.010	Frais de route et de séjour – députés	83'714.70 €	101'583.59 €
12.011	Frais de route et de séjour – Assemblées parlementaires	66'744.03 €	427'714.05 €
12.012	Frais de route et de séjour – personnel	338.58 €	17'129.34 €
12.012	Frais de route et de séjour – charges non provisionnées	- €	30.18 €
12.020	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs	14'079.22 €	26'296.01 €
12.040	Frais de bureau	295'684.08 €	357'115.54 €
12.050	Achat de service auprès des P & T	123'676.33 €	131'160.68 €
12.050	Achat de service auprès des P & T – charges non provisionnées	- €	13'349.76 €
12.051	Frais de distribution compte rendu	765.00 €	733.75 €
12.060	Location et entretien des installations de télécommunication	65'221.40 €	49'414.82 €
12.070	Location et entretien des équipements informatiques	731'888.23 €	773'355.65 €
12.080	Bâtiments : exploitation et entretien	974'237.71 €	911'166.19 €
12.101	Loyers d'immeubles / Charges locatives accessoires	256'692.05 €	265'837.18 €
12.120	Frais d'experts et d'études	309'526.55 €	866'635.69 €

		2020 EUR	2019 EUR
12.130	Frais de publication	- €	67'289.97 €
12.131	Frais de publication compte rendu	683'858.14 €	1'117'500.00 €
12.140	Brochures / dépliants	423.54 €	7'581.83 €
12.170	Entretien équipements spéciaux	705'347.69 €	168'653.88 €
12.190	Frais de délégations aux assemblées parl. Internat.	34'738.06 €	52'664.62 €
12.191	Organisations conférences et réunions extraordinaires	30'237.29 €	1'394'261.87 €
12.200	Frais d'assurance autres que R.C. automobile	1'068.14 €	1'215.26 €
12.210	Frais de restauration	40'171.81 €	69'078.22 €
12.250	Frais d'habillement	3'497.70 €	3'500.00 €
12.300	Indemnités de Présidents	281'517.30 €	315'235.10 €
12.301	Indemnités de secrétariat	5'016'441.31 €	2'867'459.09 €
12.302	Relations parlementaires internationales	19'326.30 €	179'630.25 €
12.303	Frais de représentation	147'170.46 €	143'709.32 €
12.304	Projets de développement informatiques	2'222'831.04 €	1'691'799.02 €
12.305	Achats de biens et de services spécifiques	1'216'171.82 €	1'301'234.08 €
12.307	Prestation digitalisation	15'620.62 €	- €
33.000	Crédits de fonctionnement – groupes politiques	5'170'782.00 €	3'122'821.00 €
33.004	Remboursement frais de campagne – groupes politiques	- €	1'725'000.00 €
34.091	Congé politique	1'482'387.03 €	1'653'969.70 €
35.060	Contribution au budget des assemblées parlementaires internat.	141'833.23 €	168'505.45 €
35.060	Contribution au budget des assemblées parlementaires internat. – charges non provisionnées	- €	3'432.40 €
74.000	Acquisition voitures	- €	80'000.00 €
74.020	Acquisition : installation téléphone	85'718.44 €	- €
74.040	Acquisition d'équipements spéciaux	36'174.06 €	2'134.80 €
74.050	Acquisition d'équipements informatiques	480'196.41 €	420'670.23 €
74.060	Acquisition de logiciels	274'262.54 €	351'440.95 €
74.060	Acquisition de logiciels – charges non provisionnées	- €	- €
74.080	Acquisition de mobilier de bureau	61'337.43 €	87'950.23 €
	<b>Total des charges</b>	<b>41'222'285.66 €</b>	<b>40'233'637.58 €</b>

\*

### NOTE 8 – FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS

Durant l'exercice, la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg a employé un nombre moyen de :

	2020	2019
Fonctionnaires	85	85
Employés	17	16

\*

**NOTE 9 – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31 décembre 2020.

\*

**NOTE 10 – EVENEMENTS POSTERIEURS  
A LA CLOTURE**

L'impact du COVID-19 sur le budget 2020 a été estimé à environ EUR 450'000.

Le Bureau continue par ailleurs de suivre la situation liée à la pandémie COVID-19 afin d'identifier d'éventuels impacts futurs sur les opérations de la Chambre des Députés.



Impression: CTIE – Division Imprimés et Fournitures de bureau

01



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2021-2022

DR

P.V. CPTES 01

## Commission des Comptes

### Procès-verbal de la réunion du 01 décembre 2021

#### Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020
2. 7910 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020
  - Désignation d'un rapporteur
  - Examen des comptes
  - Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Demande de lancement de la procédure d'appel d'offres aboutissant à la désignation d'un réviseur d'entreprises pour le contrôle annuel des comptes de la Chambre des Députés pour les exercices 2021-2023

\*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. Carlo Back, M. André Bauler, M. Sven Clement, M. Jeff Engelen, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Gusty Graas, M. Aly Kaes, M. Marc Lies, M. Charles Margue, Mme Lydia Mutsch

M. Laurent Scheeck, Secrétaire-Général ChD  
M. Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe  
M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint

M. Damian Rychlicki, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Tess Burton, M. Emile Eicher

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

\*

Présidence : M. Marc Lies, Président de la Commission

\*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020

Les membres de la commission n'ont pas émis de commentaires par rapport au procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020 relative aux comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2019 et ledit

procès-verbal a été adopté à l'unanimité des membres présents.

2. 7910 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020

- Désignation d'un rapporteur

Sur proposition des membres de la commission, Monsieur Marc Lies est désigné rapporteur des comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020.

- Examen des comptes

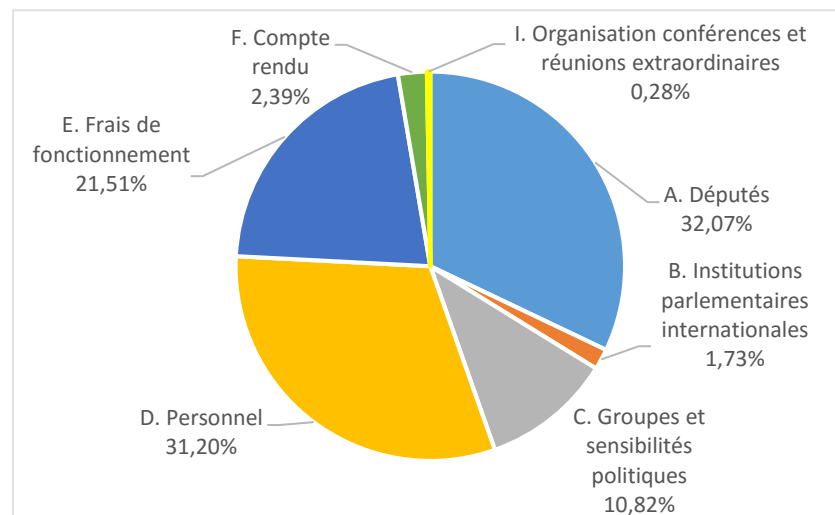
Le Président de la commission a donné la parole à Monsieur le Secrétaire général qui donne des explications sur les dépenses et la particularité de l'exercice 2020.

Le Secrétaire général a expliqué aux députés que l'année 2020, marquée par les événements exceptionnels liés à la pandémie, a permis à la Chambre des Députés de dépenser moins que prévu (notamment au niveau international), bien que des dépenses exceptionnelles et non prévisibles aient dû être engagées dans ce contexte.

Le Secrétaire général a rappelé que les propositions budgétaires de la Chambre des Députés telles qu'arrêtées par le Bureau se chiffraient à 46.764.225 € et que les membres Bureau avaient décidé de ne pas recourir à la réserve et dès lors de financer les dépenses budgétisées entièrement au moyen de la dotation.

Le Secrétaire général a présenté à l'aide d'un graphique la répartition par section du budget pour l'exercice 2020 :

*Graphique 1 : Répartition par section du budget des dépenses pour l'exercice 2020*



Le Secrétaire a informé les membres de la Commission de Comptes qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Administration parlementaire comptait 110 agents (96 fonctionnaires et 14 salariés). Au cours de l'année 2020, 9 nouveaux agents ont été recrutés (dont 1 poste au profit du Helpdesk qui n'a pas été budgétisé pour 2020) et 6 agents ont quitté l'Administration parlementaire.

À cette occasion, le Secrétaire a également informé les membres de la Commission de Comptes qu'il y a eu plusieurs recrutements qui ont été anticipés en 2021 et dès lors non budgétisés pour 2021 afin de faire face à la surcharge de travail au sein des services concernés, particulièrement le service des commissions.

Le Secrétaire général a donné des explications quant à l'impact financier de la pandémie du COVID-10 sur le budget de l'exercice 2020. En fait, des dépenses exceptionnelles et non prévisibles aient dû être engagées dans ce contexte. Il s'agit notamment des frais liés au matériel audiovisuel dans le cadre de l'organisation des séances publiques au Cercle municipal et des commissions parlementaires à distance. Ces dépenses ont été chiffrées à 536.000 euros. Le Secrétaire général a rappelé que les locaux du Cercle municipal ont été gracieusement mis à disposition de la Chambre des Députés sans frais par la Ville de Luxembourg. D'autres dépenses viennent s'y ajouter, tels que les masques, le matériel désinfectant, le nettoyage supplémentaire, qui se chiffrent à hauteur de 88.000 euros.

Pour conclure, le Secrétaire général a à ce titre salué la volonté politique afin de maintenir la Chambre des Députés opérationnelle en toutes circonstances et de faire de cette institution l'acteur-clé de la gestion de la pandémie.

Le Président de la commission a donné ensuite la parole au responsable du service financier qui présenté des détails quant à l'exécution du budget de l'exercice 2020 et quant aux écarts dans les différentes sections :

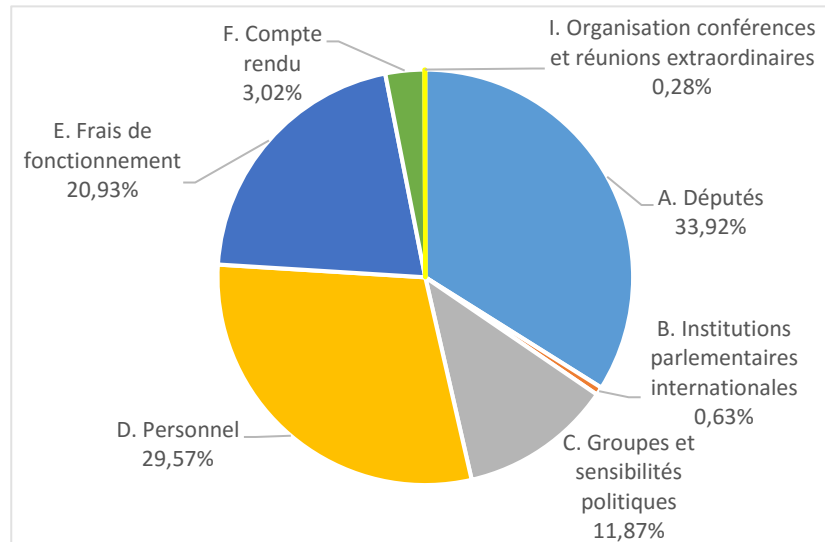
*Tableau 1 : Comparaison du budget 2020 par rapport à son exécution (par section)*

	<i>Budget (1)</i>	<i>Comptes 2020 (2)</i>	<i>Écart (2- 1)</i>	<i>Écart</i>
<b>Dépenses</b>				
Section A - Députés	14 998 900	14 773 587,56	-225 312,44	- 1,50%
Section B - Institutions parlementaires internationales	808 343	275 003,98	-533 339,02	- 65,98 %
Section C - Groupes et sensibilités politiques	5 059 978	5 170 782,00	110 804,00	2,19%
Section D - Personnel	14 590 690	12 878 683,21	-1 712 006,79	- 11,73 %
Section E - Frais de fonctionnement	10 057 755	9 114 924,41	-942 830,59	- 9,37%
Section F - Compte rendu	1 118 559	1 317 324,00	198 765,00	17,77 %
Section G - Transfert de revenus	0	0	0	

Section H - Financement frais campagnes électorales	0	0	0	
Section I - Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000	30 237,29	-99 762,71	- 76,74 %
<b>Recettes</b>				
Recettes - Non ventilées	0	424 298,01	424 298,01	
Recettes - Publications	0	266,00	266,00	
Recettes - Loyers parkings	99 360	109 947,60	10 587,60	10,66 %
Intérêts créditeurs	5 000	1 406,95	-3 593,05	- 71,86 %
<b>Budget total</b>				
Dépenses	46 764 225	43 560 542,45	-3 203 682,55	- 6,85%
Recettes	104 360	535 918,56	431 558,56	413,5 3%

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Graphique 2 : Exécution par section du budget des dépenses pour l'exercice 2020



*Tableau 2 : Articles de dépenses dont l'exécution représente un dépassement > 10.000 euros par rapport au budget 2020*

<i>Article budgétaire</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>
11.000.10	Indemnités parlementaires	182.481,42
11.300.20	Remboursement prime casco	23.000,00
33.000	Crédits de fonctionnement	110.804,00
12.040.60	Documentation et bibliothèque	34.872,85
12.070.20	Contrats d'entretien	244.430,54
12.101.10	Loyers	10.288,80
12.120.10	Frais d'experts et d'études	34.400,87
12.170.20	Installation audio-visuelle	560.559,98
12.304.20	Applications et Portail	169.221,67
74.020.10	Installation téléphonique	65.718,44
12.131.10	Compte rendu distribué	200.000,00

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Ces écarts sont liés à la pandémie du COVID-19 (à titre d'exemple l'orateur a mentionné le nombre de jetons pour 2020 : 11.596 par rapport à : 8.711) ainsi qu'à l'imprévisibilité de certaines dépenses lors de l'établissement des propositions budgétaires pour l'exercice 2020.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 renseignent des dépenses totales effectives de 43.560.542,45 euros ce qui représente une moins-value de 3.203.682,55 euros par rapport aux prévisions budgétaires, soit un écart de -6,85%.

Le montant de 1.802.676,46 euros, compris dans le montant des dépenses totales effectives de 43.560.542,45 euros ci-dessus, est reporté à l'exercice suivant afin de régler des dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire 2020. Le montant des restants d'exercices antérieurs pour faire face aux dépenses engagées au courant des exercices antérieurs s'élève ainsi 2.794.928,87 euros.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives dépassent la prévision du budget pour l'exercice 2020 de 431.558,56 euros, soit un écart de 413,53%.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 se sont ainsi clôturés avec excédent en comptabilité budgétaire de 3.635.241,11 euros.

Le responsable du service financier a présenté en détail l'impact financier de la pandémie de COVID-19 sur l'exécution du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 qui est estimé à environ 450.000 euros.

Dépenses	Économies				
536 648,98 €	3 299,40 €	matériel audiovisuel Cercle Cité & salles de commission (1,2,3), annulati			
	2 461,00 €	annulation ou report des formations			
88 100,09 €		vaccins, masques, désinfectants, femme de charge, paroi de protection,			
254,80 €		assurance "risques locatifs" Cercle Cité			
354 769,28 €		acquisition laptops, licences, système de videoconférence			
8 500,00 €	0,00 €	verbatim réunions jointes Bureau/Conférence des Présidents			
	533 339,02 €	déplacements annulés ou reportés			
<b>988 273,15 €</b>	<b>539 099,42 €</b>				

Pour conclure, le responsable du service financier a informé les membres de la commission qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021 la Chambre des Députés dispose d'une réserve de 8.437.247,10 euros.

Suite à la question de Monsieur le Député Carlo Back, le Secrétaire général a également donné quelques précisions aux députés sur les projets en cours à la Chambre des Députés. Le volet digitalisation prend une place de plus en plus importante à la Chambre, et différents projets sont actuellement en cours d'aboutissement en collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'Etat. La Chambre a fait l'acquisition de matériel informatique (laptops, licences, système de visioconférence) pour un montant d'environ 355.000 euros, notamment en réponse au « lock-down ».

Le Secrétaire général a également rappelé que l'administration parlementaire s'est récemment dotée d'une cellule scientifique pour l'appui des députés dans leurs travaux parlementaires. Une cellule légistique verra bientôt le jour.

Quant à la question de Monsieur le Député André Bauler relative au projet de digitalisation des comptes rendus, le Secrétaire général a expliqué que les comptes rendus seront disponibles à partir de la prochaine rentrée parlementaire en version digitale et sur papier désormais uniquement aux abonnés. Ceci permettra de faire des économies mais ce montant n'est pas chiffrable à l'heure actuelle.

#### - Présentation et adoption d'un projet de rapport

Les membres de la commission n'ont pas émis de commentaires par rapport au projet de rapport et ledit projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Demande de lancement de la procédure d'appel d'offres aboutissant à la désignation d'un réviseur d'entreprises pour le contrôle annuel des comptes de la Chambre des Députés pour les exercices 2021-2023

Vu que le mandat du réviseur actuel est arrivé à échéance, la Commission des Comptes demande au Président de la Chambre des Députés afin que le Bureau lance la procédure d'appel d'offres aboutissant à la désignation d'un réviseur d'entreprises pour le contrôle des comptes de la Chambre des Députés pour les exercices 2021-2023.



Luxembourg, le 26 octobre 2022

Le Secrétaire-administrateur,  
Damian Rychlicki

Le Président de la Commission des Comptes,  
Marc Lies

# Document écrit de dépôt



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG


Dépôt: Marc Lies  
Comptes du service  
intérieur de la Chd pour  
l'exercice 2020 - n° 7910

## RÉSOLUTION

La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2020 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.

Luxembourg, le 9 décembre 2021

Le Président-Rapporteur,



Marc Lies